

A photograph showing a group of people planting a young tree. In the foreground, a person's hands are shown holding a mound of dark soil. In the center, a young sapling with several green leaves is being planted into the ground. In the background, another person wearing a blue sweater and yellow rubber boots is visible, also engaged in the activity. The scene is outdoors with soft, natural lighting.

La micro-forêt urbaine est lancée !



Élections départementales et régionales : 20 & 27 juin

Les 20 et 27 juin, les électeurs sont appelés à voter pour leurs conseillers départementaux et régionaux. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Contexte sanitaire

En raison de la pandémie, seuls 3 électeurs pourront être présents par bureau de vote. Chaque électeur est invité à apporter son stylo personnel. Les dispositions sanitaires seront appliquées : gel hydroalcoolique, distanciation, sens de circulation, désinfection régulière, et port du masque obligatoire.

Doubles procurations

En raison du contexte sanitaire, **chaque électeur peut disposer exceptionnellement de deux procurations**, contre une seule habituellement. Les deux personnes doivent être inscrites sur les listes électorales de Launaguet. Le demandeur doit se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de son choix, muni de sa carte d'identité et doit connaître le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de la personne à qui elle donne procuration. La procuration partiellement dématérialisée est possible sur maprocuration.gouv.fr. Après avoir fait votre demande en ligne, vous devrez vous présenter à la gendarmerie ou au commissariat pour faire valider votre identité. La mairie recevra votre procuration par voie dématérialisée.

Conseil régional, conseil départemental, qui fait quoi ?

Les conseillers régionaux sont en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains, dont les trains express régionaux (TER) et de la gestion des lycées et de la formation professionnelle. Les conseillers départementaux sont en charge de l'aide sociale, dont

la protection de l'enfance et les personnes âgées, des routes départementales, des transports scolaires et de la gestion des collèges. Dans la semaine qui suivra le scrutin, les nouveaux élus désigneront un président dans chaque assemblée. Ils resteront en fonction pendant près de 7 ans, jusqu'en mars 2028, soit un an de plus que prévu, afin de ne pas interférer avec la présidentielle d'avril et mai 2027.

7 bureaux de vote répartis dans deux lieux

Salle des fêtes : bureaux 1, 2, 5, 6
Gymnase Palanque : bureaux 3, 4, 7
Le plan des bureaux de vote est en ligne sur mairie-launaguet.fr

Chaque bureau de vote sera dédoublé afin de permettre aux deux élections de se tenir simultanément. Les isoïrs seront mutualisés.

Pour rappel, votre bureau de vote est inscrit sur votre carte électorale.

Vous pouvez également vérifier

vos inscriptions sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788



CODEV

Deux nouveaux représentants pour Launaguet

La Métropole toulousaine est accompagnée depuis 2013 par un Conseil de Développement (CODEV). C'est une assemblée relevant de la démocratie participative qui constitue une interface entre Toulouse Métropole et la société civile locale. C'est un lieu d'expertise citoyenne et de débats sur les enjeux métropolitains.

À l'occasion des renouvellements municipaux, chacune des communes membres de Toulouse Métropole doit désigner 2 représentants. Pour Launaguet et pour la durée du mandat, le conseil municipal a proposé Mme Pascale Bertrand-Barcenas et M. Jean-Louis Trézéguet.



Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale a eu lieu le 8 mai 2021, en comité restreint, dans le respect des règles sanitaires.

Le conseil municipal, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et le Club du 3^e âge ont déposé une gerbe en hommage aux victimes.

IMAGE DU MOIS



De gauche à droite : Eugénie Lacombe du collectif micro forêt, Natacha Marchipont, maire adjointe à l'environnement, et Michel Rougé, maire

Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

La matinée du samedi 24 avril a jeté les graines de la micro-forêt Miyawaki* qui poussera sur l'espace des Cerisiers. Fidèle à notre politique de lutte contre le réchauffement climatique, nous participerons ainsi, à notre échelle, à créer un lieu supplémentaire de fraîcheur dans notre commune. Quel beau projet pour « planter de l'air frais » à Launaguet et pour mettre en place une émulation et une coopération entre les essences des futurs arbres!

Solidarité pour le climat, mais aussi solidarité par rapport à cette crise sanitaire qui dure depuis 1 an déjà. Elle nous montre à quel point nous devons prendre soin les uns des autres et combien chacun de nous doit trouver sa place.

C'est ce que nous nous efforçons de faire par notre action municipale : soutien aux associations, aux plus vulnérables, aides diverses, et notamment à l'insertion sociale et professionnelle par l'intermédiaire de notre CCAS, adaptation de nos services municipaux et poursuite de nos animations et ateliers en direction de la Petite Enfance, de l'éducation des jeunes et de la culture. Enfin, pour terminer, toutes mes pensées vont vers les victimes des assassinats de Rambouillet et Avignon et vers les forces de l'ordre qui prennent quotidiennement des risques pour nous protéger. Puisseons-nous ne jamais nous habituer à cette barbarie. Bonne lecture de ce bulletin, prenons soin de nous tous et gardons espoir et confiance tous ensemble.

* voir p. 7

Michel Rougé,
Maire de Launaguet

Président de la commission
Aménagement et
Politique Foncière métropolitaine
à Toulouse Métropole

Amitiés républicaines



EN BREF

Conseil municipal

Séance du 30 mars 2021

- 1/ Démission de Mme Gay, élue de la minorité, et installation du conseiller minoritaire suivant, M. Busidan
- 2/ Vote des taux d'imposition de 2021 *Voté à 23 pour, 4 contre*
- 3/ Vote du compte de gestion *Voté à l'unanimité*
- 4/ Vote du compte administratif *Voté à 23 pour, 4 abstentions*
- 5/ Vote du budget 2021 *Voté à 23 pour, 4 abstentions*
- 6/ Harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères *Voté à l'unanimité*
- 7/ Vote des subventions aux associations *Voté à l'unanimité*
- 8/ SDEHG : rénovation des luminaires boules (dernière tranche) *Voté à l'unanimité*

Résultats financiers 2020 : une année COVID « maîtrisée »

L'année 2020 a été particulièrement difficile. La fermeture de la restauration scolaire, des ALAE et de la Maison de la Petite Enfance a privé la commune de 220 000 € de recettes. Dans le même temps, les charges de personnel n'ont pas baissé (pas de chômage partiel dans le secteur public) et des dépenses supplémentaires ont été générées par l'épidémie de Covid (masques distribués aux habitants et, pour les agents municipaux, gel hydroalcoolique, davantage de produits d'entretien par exemple). Grâce à une gestion très rigoureuse et à l'implication de tous les agents et élus de la ville, le résultat de fonctionnement de 2020 est resté excédentaire. Saluons aussi nos prestataires et partenaires dont les contrats ont été impactés par l'épidémie et avec qui nous avons trouvé des solutions pour pérenniser leur activité tout en préservant notre budget.

Le budget de Launaguet pour 2021

Ce budget de fonctionnement permettra de dégager en 2021 plus de 500 000 € afin de financer des investissements.

Nos recettes de fonctionnement 8 807 494 €

Impôts et taxes



Il s'agit principalement des Taxes Foncières et de la dotation de Toulouse Métropole

Dotations



Principalement les dotations de l'État et de la Caisse d'Allocation Familiales

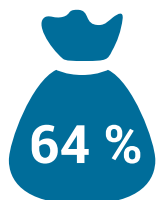
Produits des services municipaux



Paiement des familles pour la restauration scolaire, les ALAE, ALSH, l'école de musique, ...

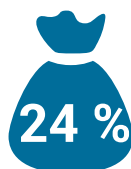
Nos dépenses de fonctionnement 8 807 494 €

Charges de personnel



Nos services de restauration scolaire, ALAE, ALSH, animation, jeunesse, ... sont assurés par des personnels municipaux. Cela explique un pourcentage élevé de charges de personnel et un pourcentage plus faible en prestations de services (peu de recours à des prestataires extérieurs).

Charges à caractère général



Ce poste comporte les prestations de services, l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, les denrées alimentaires pour la restauration...

Subvention aux associations



La subvention la plus importante finance le CCAS, entité indépendante qui gère l'action sociale et la petite enfance. Les subventions concernent aussi les coopératives scolaires des cinq écoles de la commune, ainsi que bien sûr les associations culturelles et sportives.

Taxe foncière : des changements sur votre feuille d'impôts

Vous risquez de ne pas reconnaître votre avis de Taxe Foncière en 2021.

En effet, une partie de la taxe sur les ordures ménagères est transférée sur la part Métropolitaine de la taxe foncière. De plus, la part départementale et la part communale de la taxe foncière sont fusionnées. En bas de votre avis d'imposition (et c'est finalement ce qui compte !), vous constaterez une augmentation équivalente à 3,26 % de la part communale de votre taxe foncière.

Cette augmentation est nécessaire pour :

- continuer à offrir des services publics de qualité accessibles à tous les Launaguétois (cantines, ALAE, ...);
- entretenir les équipements communaux et poursuivre les investissements indispensables;
- faire face à la baisse des dotations versées par l'État;
- compenser la hausse des dépenses à la charge de la commune (matières premières, énergie, salaires...).

Pour rappel, la taxe foncière concerne uniquement les propriétaires de logements.

Les investissements 2021

En 2021, plus de **600 000 €** d'investissements vont être réalisés sur notre commune. Dans cette période difficile et incertaine, l'équipe municipale a privilégié les dépenses essentielles. Les investissements sont donc tournés vers la sécurité des équipements et de leurs utilisateurs, vers de gros travaux de réparation et d'entretien de nos bâtiments et des opérations de maintenance nécessaires afin que notre patrimoine ne se dégrade pas.

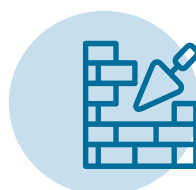
Quelques exemples :



Travaux dans les écoles

+ de 200 000 €

- Rénovation de toiture aux écoles Les Sables et Jean Rostand
- Rénovation de la cour de l'école Les Sables
- Équipements numériques (vidéoprojecteurs, ordinateurs, ...)
- Remplacement de portes, volets, restauration de sols, ...



Travaux de restauration du château

+ de 50 000 €



Investissements indispensables au fonctionnement des services municipaux

près de 200 000 €

- Équipements informatiques et logiciels
- Équipements pour les ALAE / ALSH, le service jeunes, l'école de musique
- Véhicules et matériel pour les services techniques de la ville
- Renouvellement de matériel pour l'école de musique



Entretien des bâtiments municipaux

+ de 80 000 €

- Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées
- Changement de fenêtres pour améliorer l'isolation
- Rénovation, aménagements de sécurité et équipements au Théâtre Molière
- Télésurveillance de la piscine (obligation de sécurité)



L'endettement de Launaguet

Fin 2021, notre endettement sera d'un peu moins de 3 000 000 €.

Cela représente une dette de moins de 400 € par habitant. Ce niveau d'endettement est particulièrement faible (dans les communes de notre taille, la moyenne se situe à plus du double). C'est le résultat d'une gestion saine des finances de la ville. Nous préférons parfois étaler des investissements et demander aux Launaguétois un effort financier. Ce sont des choix de gestion qui nous évitent de contracter trop d'emprunts : nous préférons utiliser notre capacité d'épargne annuelle pour financer des investissements au fil de l'eau, plutôt que pour rembourser des emprunts passés.



Votre élu aux finances
tanguy.theblin@mairie-launaguet.fr

Les éléments de cette double page ne sont qu'un résumé succinct des éléments budgétaires. Le budget municipal complet et détaillé est un document public. Il est consultable sur le site internet de la mairie : mairie-launaguet.fr

Pas de confinement pour les moustiques

Avec les beaux jours, les moustiques vont s'inviter de nouveau dans notre quotidien. En Haute-Garonne, nous pouvons observer des moustiques « communs » et des moustiques « tigres ».

Le moustique tigre n'est pas un moustique comme les autres

Contrairement au moustique commun qui est un moustique nocturne dont le bourdonnement en vol est bruyant, le moustique tigre est actif en journée et son vol est silencieux. Il est de très petite taille, moins de 0,5 centimètre, et reconnaissable à sa ligne blanche le long du thorax et surtout à ses rayures noires et blanches.



Le moustique tigre se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Il privilégie de petites quantités d'eau claire pour pondre ses œufs et se développer.

En période hivernale, il n'y a plus de risque de piqûres puisque le moustique entre en période de repos. Tous les moustiques n'occupent pas les mêmes habitats. Le moustique tigre est adapté à l'environnement humain et se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des

zones urbaines très denses. Il se développe dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...

Pour lutter contre les moustiques, privons-les d'eau : la façon la plus efficace de se protéger est d'évacuer les eaux stagnantes qui constituent les gîtes larvaires.



Il existe différents types de moustiques, dont l'**Aedes albopictus**, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LES SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

www.signalement-moustique.fr
ou
application mobile iMoustique®



Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent :
– de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant,
– des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes,
– des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilé à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau stagnante pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages...

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.)

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) notamment votre jardin.

Micro-forêt : 1^{re} réunion publique

Samedi 24 avril 2021, la commission environnement et développement durable, menée par Natacha Marchipont, a organisé une réunion publique pour les riverains du projet de revégétalisation du parc des Cerisiers. Cette rencontre avait pour objectif d'informer les habitants du quartier sur le projet, et de recueillir leur avis sur la forme et le positionnement de la future micro-forêt.

Natacha Marchipont a tout d'abord présenté le projet d'implantation d'une micro-forêt au sein du parc des Cerisiers, qui s'inclut dans une démarche plus large de revégétalisation des espaces publics, dans laquelle les dimensions de démocratie participative et de co-construction avec les riverains sont essentielles.

Les 31 personnes présentes ont participé à 3 ateliers sur des thématiques différentes :

Une forêt Miyawaki, Quesaco ? Par le collectif micro-forêt. Cet atelier avait pour but de présenter le concept de micro-forêt et d'en détailler les aspects techniques, car le collectif micro-forêt a déjà ce type de projet.

Et la biodiversité dans tout ça ? Par le CPN Launaguet. Il a été question de la micro-forêt du point de vue de la biodiversité et des bénéfices d'un tel projet.

Retour vers le futur par les élus de Launaguet qui ont présenté l'histoire du parc des Cerisiers et son évolution, depuis l'époque où il n'était qu'un champ, en passant par la construction des Mirabelles, jusqu'à aujourd'hui où c'est un quartier résidentiel.

Ces trois ateliers ont permis de présenter le projet précisément tout en recueillant l'avis des personnes présentes. Chacun a d'ailleurs pu faire des propositions sur la forme de la micro-forêt : ronde, ovale, en cœur, en fleur à 4 ou 5 pétales ou patatoïdale. Quant au positionnement de la micro-forêt, tous les riverains s'accordent sur un recul de 10 m entre les arbres et les maisons, pour limiter la perte d'ensoleillement.

+
SUR LE
WEB



5^E ÉDITION DE LA SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES DU 10 AU 20 JUIN 2021

Face à la diminution de la ressource alimentaire des abeilles et des pollinisateurs, les professionnels du végétal, distributeurs et commerçants, se mobilisent et proposent pendant une semaine des plantes attractives pour les pollinisateurs, à planter et à semer dans les jardins ou à disposer sur les balcons et terrasses.

Chacun peut ainsi agir à son niveau en faveur de l'environnement.

RAPPEL : Zéro phyto

Le service Espaces verts de la ville entretient tous les espaces verts publics municipaux, gère le fleurissement de la ville et les campagnes d'élagage.

L'entretien de la voirie, et notamment le désherbage, est géré par les services de Toulouse Métropole. La ville de Launaguet est engagée dans une démarche zéro phyto comme Toulouse Métropole. Le désherbage est donc mécanique.



Votre élue en charge de l'environnement et du développement durable
natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr

Le Relais Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance

Suite à la loi d'accélération et de simplification de l'action publique votée en décembre 2020 (ASAP), le Relais Assistants Maternels deviendra prochainement le Relais Petite Enfance.



+
SUR LE
WEB

Au-delà de la mission d'informer les familles sur les modes d'accueil de la commune, le Relais demeure le service de référence de l'accueil individuel, tant pour les parents que pour les assistant(e)s maternel(le)s. Son rôle est renforcé dans l'accompagnement des professionnels de la petite enfance et vient en soutien à la pratique des assistant(e)s maternel(le)s. Par exemple, la responsable du Relais Petite Enfance propose des rendez-vous individuels pour faciliter leurs démarches en ligne sur le site monenfant.fr.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Les animations proposées encouragent l'échange de savoirs et de pratiques éducatives autour du développement de l'enfant, de l'éveil culturel et de l'ouverture à la nature. Acteur de la parentalité, le Relais Petite enfance ac-

compagne également les familles dans la préparation de l'accueil d'un enfant.

Afin de maintenir le lien avec les assistants maternels et les familles, des accueils sur rendez-vous et des permanences téléphoniques sont assurés le lundi et le jeudi après-midi.

Relais Petite Enfance
Maison des Associations
ram@mairie-launaguets.fr
05 62 79 75 68

Accueil sur rendez-vous
lundi 9 h-13 h / 14 h-18 h • jeudi : 14 h-18 h

MATINÉES D'ÉVEIL
tous les jeudis de période scolaire
de 9 h - 11 h 30

VOS
ÉLUS



PATRICIA PARADIS Maire adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives

Patricia Paradis entame son 3^e mandat, un premier avec Arlette Sylvestre, les deux suivants avec Michel Rougé.

Retraitée depuis septembre 2018, sa vie professionnelle a été riche et variée. D'abord infirmière puéricultrice dans un service de réanimation néonatale, elle a ensuite enseigné dans un lycée professionnel à des élèves en BEP sanitaire et social. Puis elle a intégré l'école normale pour devenir institutrice, est devenue directrice d'école, pour finir formatrice académique auprès des futurs enseignants sur la problématique des familles itinérantes. Le tout en élevant trois enfants et en assurant des responsabilités syndicales. Sollicitée pour les élections municipales de 2008 par Michel Rougé, alors 1^{er} adjoint, ses compétences sur la scolarisation des familles itinérantes ont permis d'accompagner la création de l'aire d'accueil des gens du voyage, de rassurer les habitants. Puis le mandat d'adjointe aux affaires socio-éducatives s'est imposé naturellement.

Pour Patricia Paradis, l'investissement municipal était la suite logique de ses engagements syndicaux. Elle souhaite être une élue accessible et proche des habitants, au service des Launaguétois.



Une vidéo pour découvrir l'école maternelle

Afin de faciliter la future rentrée des enfants en petite section d'école maternelle, les services ALAE des écoles maternelles Jean Rostand et Arthur Rimbaud et le service communication préparent des visites virtuelles en vidéo.

Des matinées passerelles sont habituellement organisées en juin pour les futurs élèves de petite section de maternelle. Elles leur permettent de découvrir les locaux et le fonctionnement de l'école, de l'ALAE et de la restauration scolaire avant la rentrée, accompagnés de leurs parents. En raison du contexte covid, cette année les matinées passerelles seront virtuelles. Les parents recevront en juin un lien vers une vidéo qui retracera une journée type en petite section de maternelle : accueil du matin par les animateurs, les ATSEM ou les enseignants, temps de classe, sanitaires, récréation, cantine, sieste, etc. Ils

découvriront les visages de toutes les personnes qui œuvrent à l'accueil des élèves, visiteront les locaux virtuellement, rencontreront la responsable du Guichet Famille, les équipes des cuisines, tous les intervenants qui travaillent au bien-être des enfants scolarisés en maternelle. Cette action de parentalité est le fruit d'un travail conjoint entre les élus de la commission enfance jeunesse, les responsables du CLAS et de la veille éducative, des directrices et des enseignants des écoles maternelles, des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), des directrices de crèche et des directeurs ALAE des deux écoles maternelles.



Votre élue à la petite enfance et aux affaires scolaires :
patricia.paradis@mairie-launaguet.fr



Votre élu aux activités péri et extra-scolaires :
michael.turpin@mairie-launaguet.fr



MICHAËL TURPIN

Conseiller délégué aux activités péri et extra-scolaires

Michaël Turpin est le plus jeune élu de l'équipe municipale (36 ans). Intéressé par la politique depuis toujours, il savait qu'il s'impliquerait un jour dans la vie de sa commune. Son père, premier adjoint d'une commune du Tarn-et-Garonne, ne doit pas y être étranger !

Après des études à l'INSA de Blois, ce Montalbanais est revenu dans la région toulousaine en 2008. Quand ils ont décidé de construire avec son épouse, le choix de Launaguet s'est imposé naturellement pour son cadre de vie. Sympathisant de gauche comme Michel Rougé, il a profité de ses démarches auprès du service urbanisme pour prendre contact avec le maire. Le courant est bien passé, au point que Michel Rougé lui a proposé de rejoindre son équipe en 2020.

Très respectueux de son maire, Michaël Turpin s'applique à mener les missions qui lui ont été confiées avec sérieux et en responsabilité. Entre autres projets, il souhaite intégrer davantage de produits bio et dits de qualité dans les repas et professionnaliser les métiers de l'animation, tout en maintenant les enfants au cœur du projet pédagogique de la ville.



Le Marathon des mots : lecture de *Martin Éden* de Jack London

Pour sa 17^e édition, le Marathon des mots, festival international de littérature de Toulouse métropole, propose une découverte de la Californie à travers sa littérature et ses grands écrivains.

Martin Eden passe pour l'autobiographie cachée de Jack London, grande figure des lettres américaines né à San Francisco en 1876. L'auteur de *Croc blanc* et de *L'appel de la forêt*, y raconte la vie et les tourments de Martin, bourlingueur, bagarreur issu des bas-fonds, qui troque l'aventure pour la littérature, par amour et par ambition. Sa chute sera malheureusement à la mesure de son ascension vers le succès : vertigineuse et tragique.

**Jeudi 1er juillet - 20 h 30 - Hôtel de ville
(à confirmer selon les règles sanitaires)**

**Tout le programme sur :
www.lemarathondesmots.com**

**En présence de la librairie
Les Passantes de l'Union
En partenariat avec Toulouse Métropole**



Partir en livre

Cette année, on part en livre sur le thème Mers et Merveilles ! Atelier animé par Séverine Duchesne, autrice et illustratrice jeunesse. En partenariat avec Toulouse Métropole et le Festival du Livre Jeunesse

Atelier créatif : Journal de bord d'un(e) chercheur (se) de trésor

À partir de l'album *Journal de bord d'un(e) chercheur (se) de trésor* qu'elle a illustré, Séverine Duchesne expliquera les secrets pour réaliser un carnet de bord à la façon d'un pirate !

Actions de lecture dans les services petite enfance

Les ALAÉ maternels accueilleront une lecture scénarisée et multi-sensorielle du Muséum d'histoire naturelle autour de l'exposition *Magies-Sorcelleries* et des temps de lectures sur le thème Mers et merveilles. Les lectrices de l'association (Z)oiseaux livres proposeront des lectures d'albums aux enfants de la Maison de la petite enfance et du Relais Petite Enfance (ancien Relais assistants Maternels).



**Mercredi 7 juillet à 14 h 30 - Parc de l'Hôtel de ville
Collage et dessin À partir de 7 ans. Durée env. 1 h 30
Sur inscription : culture@mairie-launaguet.fr (10 places)**

Avec la librairie Les Passantes de l'Union



DES PORTES OUVERTES POUR DÉCOUVRIR LES DISCIPLINES MUSICALES

**L'Ecole Municipale de Musique de
Launaguet organise des séances
portes ouvertes avec les professeurs
du 21 juin au 25 juin 2021.**

L'ensemble de l'équipe sera disponible pour répondre aux questions et vous orienter au mieux.

**Le planning et les modalités seront mis
en ligne sur le site mairie-launaguet.fr,
onglet Mes sorties Mes loisirs /
Ecole de musique.**

Ces portes ouvertes ne sont pas des pré-inscriptions. Les inscriptions auront lieu la première quinzaine de septembre.

Festival qui conte... nomade : suite et fin

L'équipe d'animation de l'ALAE élémentaire Jean Rostand s'est pleinement impliquée dans la version nomade du Festival qui conte. Durant plusieurs semaines, ils ont proposé diverses activités à la découverte des contes du monde : théâtre d'ombre, goûter conté, exposition...

Le service culture a complété ces propositions en proposant deux actions :



Lectures sous mon tipi

Pour les plus jeunes, Anne Payan de la compagnie A Voix Haute a clôturé le projet en leur faisant découvrir trois versions bien différentes du conte traditionnel Le petit chaperon rouge :

une version française revisitée, une version uniquement illustrée, et une version russe. Un tour du monde pour le plaisir des oreilles !

L'histoire d'Eleven

Pour les plus grands, c'était écriture d'un conte fantastique avec l'aide Sybille Bligny de la petite Bohême Cie.

L'histoire d'Eleven, 11 ans, dont la planète a été dévastée par une météorite et qui va partir pour un voyage fantastique et rencontrer d'étranges personnages...



+
SUR LE
WEB

Carnaval en ligne

Le covid ayant empêché le grand carnaval de se tenir dans les rues de Launaguet, les services municipaux de l'enfance ont fait le carnaval dans leurs locaux.

Toutes les photos et vidéos sont en ligne sur le site de la ville www.mairie-launaguet.fr



COVID les spectacles confinés reportés

Deux projets ont été reportés suite au confinement :

LE FESTIVAL GUITARE

Quatre concerts animations autour du blues avec le guitariste Slim Paul prévus au mois de mars pour les CM1-CM2 dans les écoles élémentaires sont reportés en mai. Le concert de Slim Paul, programmé dans le cadre du Festival de Guitare d'Aucamville et du nord toulousain, est reporté au vendredi 27 août à 21 h dans le parc de l'hôtel de ville.

LA COMPAGNIE ENVERS DU MONDE

Elle a fait plusieurs temps de résidence au théâtre, devait présenter son spectacle Les petites Casseroles (que tu trimalles) en avant-première aux CP du CLAS et de l'ALAE Jean Rostand en avril. Ce sera finalement fin mai, si les conditions sanitaires le permettent.

Les spectacles confinés annulés

Deux nouveaux événements très attendus des Launaguétois seront sacrifiés sur l'autel du Covid

La fête de la musique et la soirée du 13 juillet, avec le pique-nique républicain, le bal et le feu d'artifice. Ces événements requièrent une organisation des mois à l'avance et se sont révélés impossible à programmer au vu des conditions sanitaires incertaines de l'époque.



Des permanences numériques animées par la Croix-Rouge

La commission Action sociale menée par Bernard Devay met en place des permanences numériques en partenariat avec la Croix-Rouge pour aider les personnes dans leurs démarches en ligne.

Consciente de l'importance que revêtent aujourd'hui l'informatique et les réseaux, la commission Action sociale a signé une convention de partenariat avec la Croix-Rouge dans l'objectif de rapprocher le numérique du quotidien des Launaguétois. Les bénévoles de la Croix-Rouge accompagneront les personnes ayant des difficultés à utiliser l'outil informatique ou à accéder aux démarches en ligne lors de rendez-vous pris auprès des services municipaux. Demande de carte grise, déclaration d'impôts, inscription au Guichet Famille, ces permanences en faveur de l'inclusion numérique se tiendront dans deux lieux répartis au nord et au sud de la commune : à la Mairie Annexe et à la maison des associations.

Ces permanences sont gratuites.
Tous les jeudis (sauf vacances scolaires)
de 9 h à 12 h à la Maison des associations
rue Jean Moulin
de 14 h à 17 h à la Mairie annexe - Avenue
Condorcet (en face de l'école élémentaire
Arthur Rimbaud)
Inscriptions auprès des services
municipaux CCAS, Guichet famille, CLAS,
accueil de la mairie)



PLAN CANICULE recensement des personnes vulnérables

Vous êtes âgé(e) de 60 ans et plus, ou reconnu(e) handicapé(e) ou inapte au travail ? Vous connaissez une personne fragile, un(e) parent(e), un(e) voisin(e) ?

Pour vous inscrire sur le registre, ou inscrire une personne de votre entourage, contactez le Centre Communal d'Action Sociale. L'inscription repose sur une démarche volontaire. En cas de déclenchement du plan canicule, les élus de la commission Action sociale contactent les personnes recensées pour vérifier leur état de santé, et alerter si besoin.

Renseignements : CCAS - 05 61 37 64 64



SÉJOURS SÉNIORS

Direction Oléron la lumineuse

Cette année, Martine Balansa, conseillère déléguée aux seniors, emmènera les seniors de Launaguet à St Trojan, sur l'île d'Oléron, du 18 au 25 septembre, pour un séjour tout compris de 8 jours / 7 nuits.

Après l'annulation du voyage 2020 en raison de la crise sanitaire, le CCAS de Launaguet est heureux de proposer un nouveau séjour seniors, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). La commission Action Sociale, menée par Bernard Devay, souhaite, par ce voyage, faciliter le départ en vacances de personnes âgées qui ne partent pas en vacances faute de moyens ou d'autonomie.

Programme détaillé disponible au CCAS Tarif : 402 € pour les personnes imposables ; 242 € pour les personnes non imposables.

Inscriptions : du 25 mai au 11 juin 2021 au CCAS.

Les personnes qui ne sont jamais parties seront prioritaires.

Renseignements : 05 61 37 64 64 ccas@mairie-launaguet.fr

Votre élue aux seniors
martine.balansa@mairie-launaguet.fr



Ateliers d'alphabétisation

Inscriptions à partir du 21 juin

Tous les mardis, une équipe de bénévoles accompagne des personnes d'origine étrangère dans l'apprentissage de la langue française.

Au cours des séances d'alphabétisation, les participants apprennent le français de tous les jours grâce à des activités ludiques et pédagogiques. Les séances, mises en place par la commission Action sociale menée par Bernard Devay, leur permettent de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, et de rompre l'isolement dans lequel ils vivent souvent du fait de la barrière de la langue. Quand le contexte sanitaire le permet, un moment de convivialité clôture chaque cours avec la dégustation des spécialités culinaires que chacun(e) apporte à tour de rôle. Les participants sont fiers et heureux de partager un peu de la culture de leur pays.

Les ateliers sont gratuits.
Ils se déroulent le mardi de 14 h à 16 h à la maison des associations.
Reprise : mardi 21 septembre
Sur inscription à partir du 21 juin auprès du CCAS - 05 61 37 64 64



«
Ainsi la Mémoire de Litman Nadler
a rejoint l'immortalité, illustrant
les paroles d'André Malraux
*la tombe des héros
est le cœur des vivants*
»

Homage émouvant à un résistant oublié, Litman Nadler

Le Souvenir Français et 30^e section AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche) ont réuni au cimetière de Terre-Cabade, ce 8 février 2021, famille et amis pour un éloge posthume au résistant Litman Nadler, en présence de Renaud Schouver, directeur de l'Onac, de Jean-Jacques Mirassou, vice-président du Conseil départemental, de Ghislaine Delmond, adjointe au Maire de Toulouse, de Jean-Pierre Blanc, Président des Médaillés de la Résistance, du Souvenir Français avec Charlie Mazingue, Délégué départemental et Jean-Pierre Mezure, Président de Comité.

Une enquête historique vient d'aboutir après dix ans de recherches. Pascal Barcenas, archiviste, conseiller délégué aux anciens combattants pour la ville de Launaguet, et Fabrice Auger, historien universitaire y ont participé activement sous la direction de Monsieur Jean-Pierre Mezure, initiateur de cet hommage.

Fabrice Auger a prononcé un discours émouvant à la mémoire de Litman Nadler, connu sous le nom de « Docteur Madeleine » dans la Résistance toulousaine, et fusillé en 1944.

Juif, Roumain, francophile, il fuit la situation politique antisémite menée en Roumanie pour s'exiler à Toulouse, où il s'inscrit à la faculté de médecine. Excellent pianiste, le jazz lui permis de financer ses études en jouant dans le café de la famille Borios, place du Capitole.

Les lois de Vichy lui interdisant l'examen final de médecine, il rejoint l'action clandestine. Toulouse est une ville de passage propice pour rejoindre Gibraltar, où Litman se rendra un temps pour organiser des passages et soigner les blessés. En 1944, la répression se durcit,

Litman Nadler, certainement dénoncé, est arrêté le 24 juin à Toulouse.

Le chef de la SIPO (police de sécurité), Dose, aidé par le commissaire Français Poinot ont procédé à d'autres arrestations et centralisé leurs victimes à Bordeaux. Le « Train fantôme » est formé pour les acheminer vers Drancy, via Angoulême... destination Dachau. Un raid de la RAF sur la gare d'Angoulême et des actions de harcèlement sur l'itinéraire obligent le convoi à revenir sur Bordeaux. Le 12 juillet, Litman Nadler est interné avec d'autres « passagers » dans la synagogue de Bordeaux. Puis le 31 juillet, il est choisi avec 11 autres otages parmi 900 détenus et convoyé au camp de Souge, où il sera fusillé le 1^{er} août. Les autres passagers du « Train fantôme » arriveront à Dachau deux mois plus tard.

Le 13 octobre 1944, un hommage solennel est rendu sur la place du Capitole de Toulouse à trois des douze fusillés : le professeur Albert Lautmann alias « Langeais », l'inspecteur de police Robert Borios, alias « Blanchard », dont le père tenait le café place du Capitole, et Litman Nadler alias « Docteur Madeleine ».

Litman Nadler n'ayant pas de famille sur place, la famille Borios achète une concession en 1964 pour Litman Nadler. Des années silencieuses vont s'écouler.

Puis, Monique, sa fille née en 1937, fait fortuitement la découverte de ce père qu'elle n'a pas connu. Tenace, aidée par Fabrice Auger, historien, avec le concours de l'ONAC et de l'Association des Fusillés de Souge, le titre de « Mort pour la France » est attribué à son père en 2018. Le Souvenir Français et la 30^e section AFFAA effectuent un travail complémentaire que l'ONAC de la Haute-Garonne concrétise avec deux distinctions : la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance en 2019, remise à Monique Clastre après l'hommage consacré à son père, puis en 2021, la Médaille de la Résistance.

À l'occasion de la restauration de la tombe à Terre-Cabade, une plaque mémorielle écrite en hébreu et en français est dévoilée en ce 78^e anniversaire de la création de la Médaille de la Résistance par le général de Gaulle. Pour la première fois depuis 1944, une prière, le « hessed chel emet », ou « véritable acte de bienfaisance » fut récitée par le Rabbin Gabriel Sebag, après les dépôts de gerbe.

Hommage aux victimes du terrorisme

À l'occasion de la cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars, Monsieur le Maire a également rendu hommage à toutes les victimes du terrorisme et à leurs familles, blessées dans leur chair, pour lesquelles une journée nationale est organisée le 11 mars.



Découvrez la Métropole, à vélo



Avec le retour des beaux jours, les balades en vélo sont une solution idéale pour s'octroyer un grand bol d'air frais tout en respectant les distances barrières. Toulouse Métropole vous propose 4 itinéraires cyclables à télécharger sur toulouse-metropole.fr, rubrique Déplacements/Plan Vélo/Itinéraires.

Est : au fil de l'Hers

Au départ de Toulouse, la voie verte de la vallée de l'Hers traverse la base de loisirs des Argoulets, longe la Cité de l'Espace et se poursuit jusqu'au Canal du Midi. À partir de cet axe, plusieurs circuits bifurquent vers les communes de l'est où l'on peut notamment découvrir quelques clochets-murs (églises d'Aigrefeuille, Pin-Balma, Mondouzil) et des plans d'eau (lacs de Saint-Jean, Flourens et Balma).

Sud-ouest : de la Garonne à la Ramée

À partir du pont de Blagnac, la balade vous emmène vers le sud, via la coulée verte des Amidonniers. Elle longe la Garonne à proximité

d'espaces nature (Prairie des Filtres) – idéal pour une pause - et se poursuit jusqu'à la base nautique de la Ramée. Là, deux parcours sont possibles : retour vers Toulouse, via la promenade du Touch en passant par le lac du vieux Pigeonnier à Tournefeuille, ou cap sur Colomiers pour découvrir le parc du Cabirol et le bois de l'Armurier.

Nord-est : entre Garonne aval et côteaux

Plusieurs balades parcourent le versant nord de la Garonne. Mailée de zones vertes (Quinze-Sols, Ramiers de Beauzelle), l'une d'elle va du pont de Blagnac jusqu'à Gagnac-sur-Garonne, dont la passerelle offre un point de vue

imprenable sur le fleuve. Une autre longe le canal latéral à la Garonne jusqu'au lac de Bocage avant de bifurquer à l'est vers Saint-Alban, pour aboutir à Launaguet.

Nord-ouest : de l'Aussonnelle à la forêt de Bouconne par le GR653

Cette promenade suit le sentier des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Au départ de Cornebarrieu, elle conduit à Pibrac où une halte patrimoniale est possible (château, basilique Sainte-Germaine). Une autre balade, en passant par le chemin de la Chauge aux abords du château de Brax, vous emmène jusqu'en forêt de Bouconne.

À vos vélos, prêts, partez !

Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Agir avec vous naturellement (groupe majoritaire)

Finances : une gestion toujours saine

La gestion financière de l'année 2020 relevait du défi ! Frappées de plein fouet par l'épidémie de COVID, toutes les communes ont été durement touchées. Nous avons fait face à une perte de recettes pendant le confinement : plus de cantine ni d'ALAE donc plus de paiement de ces services par les familles. Dans le même temps, la majorité de nos dépenses n'a pas diminué (salaires, entretien des locaux) et des dépenses liées aux protocoles sanitaires sont apparues (produits d'entretien, masques distribués à la population et aux agents, gel hydro, ...).

Dans ces conditions, terminer l'année 2020 sans déficit relevait presque de l'exploit. C'est pourtant ce qui a été réalisé. Cela a été possible grâce à une anticipation dès le début de la crise et par une implication de tous les services, afin de réduire les dépenses au strict minimum.

La préparation du budget 2021 était un nouveau défi. La crise sanitaire et son lot de dépenses supplémentaires n'est pas encore derrière nous. Nos recettes n'augmentent pas de manière automatique et les dotations que nous recevons de l'État ont même considérablement baissé ces dernières années. Nous devons pourtant continuer à offrir des services municipaux de qualité à un tarif adapté aux moyens de chacun. Nous devons aussi continuer à investir, à entretenir notre patrimoine, nos écoles.

Pour nous donner cette capacité financière pour 2021 et les années suivantes, nous avons pris la décision d'augmenter le taux de taxe foncière de 3,26 points. Rappelons que cet impôt n'est payé que par les propriétaires de logements. Dans le même temps, l'exonération de taxe d'habitation se poursuit : dès cette année tous les ménages

en seront exonérés de 30 % ou 100 %. L'impact de l'augmentation des taux pour nos habitants sera donc très raisonnable.

Nous aurions pu faire un autre choix, celui de contracter de nouveaux emprunts. Mais cela revient à repousser sur les années futures le paiement des investissements présents. Entre faire face maintenant ou « faire l'autruche » et repousser nos besoins financiers à plus tard, notre équipe a fait le choix de la raison.

Grâce à cette gestion saine et aux choix responsables de notre équipe, nous pouvons être fiers de la situation financière de Launaguet. Notre niveau d'endettement est extrêmement bas. Fin 2021 nos emprunts représenteront moins de 3 millions d'euros, soit moins de 400 € par habitant. La moyenne des communes de notre taille est tout simplement du double !

Action « Non au parking payant de la clinique de l'Union »

À l'initiative du maire de l'Union, un collectif de plusieurs maires du Nord Est a été créé début janvier pour infléchir la décision de la direction de la clinique de l'Union / St Jean de faire payer le parking.

Launaguet a dès le début adhéré à cette action tant il nous paraît important en cette période de crise sanitaire que nous traversons de maintenir l'accès aux soins à tous sans créer de difficultés financières supplémentaires. Nous demandons la gratuité du parking pour les patients et leurs proches. Une pétition a déjà obtenu à ce jour plus de 16 000 signatures.

Les élus majoritaires autour de Michel Rougé

Place au changement pour une vraie ville (groupe minoritaire)

Lors du conseil municipal du 31 mars, nous nous sommes opposés à l'augmentation de la taxe foncière. Si les finances avaient été mieux gérées, nous n'en serions pas là et nous pensons qu'il existe des économies à réaliser afin d'y palier.

Avec les beaux jours, nous constatons une recrudescence de violences et d'incivilités, sur-tout les 2 roues (vitesse excessive, rodéo sauvage, etc).

Une présence plus importante de nos forces de l'ordre serait plus désirable afin que cela n'empire.

*Les élus minoritaires
autour de Georges Deneuille*

+
SUR LE
WEB

Troisième édition du forum
intercommunal de l'emploi
en février 2020



4^e Forum intercommunal pour l'emploi : reporté au 21 septembre

Initialement prévu le 25 mai, le 4^e forum intercommunal pour l'emploi est décalé en septembre, du fait des contraintes sanitaires qui pèsent encore sur les grands rassemblements. Cependant, les ateliers d'accompagnement sont maintenus.

La crise sanitaire a de fortes répercussions sur le marché de l'emploi. De nombreuses personnes sont à la recherche d'un poste.

Les entreprises, quant à elles, recherchent des compétences et des profils spécifiques. C'est pourquoi la coopération intercommunale des cinq communes du

nord-est toulousain en faveur de l'emploi a décidé de soutenir les demandeurs d'emploi en maintenant les ateliers d'accompagnement.

Programme des ateliers en ligne sur :
mairie-launaguet.fr



Votre élu à l'action sociale :
bernard.devay@mairie-launaguet.fr

Ils se sont installés à Launaguet

L'UNIVERS ZEN DE CÉLINE
Sophrologue Céline Miranda
1 avenue des nobles
06 10 64 90 20

BRICO RÉNO
Multi services - nettoyage - bricolage
Joël Auriol
06 63 74 04 44
auriol.joel@sfr.fr

M. FRELON ET MME GUËPE
Apiculteur - Destruction de nids de
frelons et de guêpes
Samir Mtougui
06 01 47 27 00

Le basket soutient les étudiants


À défaut de pouvoir pratiquer son activité sportive, le Launaguet Basket Club s'associe à la Ligue Occitanie de Basketball dans une opération de solidarité pour les étudiants en difficulté.



L'opération consiste à collecter des denrées non périssables pour les offrir aux étudiants en situation de précarité à cause de la crise sanitaire. Après avoir aidé les étudiants adhérents à son propre club, le Launaguet Basket Club a naturellement accepté d'élargir son champ d'action pour venir en aide à tous les étudiants qui rencontrent les mêmes difficultés.

Launaguet Basket Club lance un appel à la solidarité des Launaguétoises et Launaguétoises pour collecter des denrées alimentaires afin de constituer des paniers solidaires pour les étudiants.

Pour plus d'informations,
contacter Laëtitia Darque
laetidarque@gmail.com



La
micro-fôret
urbaine
est lancée !



La
micro-fôret
urbaine
est lancée !